

Communiqué de presse

Hôpital du Valais – Un site hospitalier unique dans le Haut-Valais

Lancement du concours d'architecture pour la rénovation et l'extension de l'Hôpital de Brigue

Sion, le 2 novembre 2015 – Le 9 octobre dernier, l'Hôpital du Valais a lancé un concours d'architecture pour la rénovation et l'extension de l'Hôpital de Brigue afin de centraliser les activités hospitalières du Haut-Valais sur un site unique. Le délai de rendu des projets est fixé à la fin du mois de mars 2016. Les travaux seront analysés par le jury dès le mois d'avril puis présentés en juin 2016 lors d'une exposition publique.

Le 30 septembre 2015, le jury du concours a validé le cahier des charges ainsi que tous les documents y relatifs lors d'une séance à la Direction générale de l'Hôpital du Valais.

Le cahier des charges est disponible sur simap.ch

L'objectif du concours est de trouver le meilleur projet avec des conditions architecturales permettant à l'avenir de regrouper les prestations du Centre Hospitalier du Haut-Valais sur l'unique site de Brigue.

Le concours s'adresse aux équipes de planification : les bureaux d'architecture doivent s'associer à un ingénieur civil et un planificateur hospitalier expérimenté pour élaborer leur projet. Tous les documents utiles sont disponibles sur simap.ch depuis le 6 octobre. La date de remise des projets est fixée au 24 mars 2016.

«Ce concours, comme tous les futurs qui suivront pour les phases de construction, respecte les normes et procédures en vigueur liées aux marchés publics», souligne Pascal Bruchez, chef des projets stratégiques auprès de l'état-major de la Direction générale de l'Hôpital du Valais. Les constructions débuteront en 2019.

Le nouveau visage de l'Hôpital de Brigue

«Un des éléments majeurs est de représenter le nouveau bâtiment et les infrastructures hospitalières hautement spécialisées. L'autre pilier essentiel est la rénovation et la transformation du bâtiment des lits actuel», explique Hugo Burgener, directeur du Centre Hospitalier du Haut-Valais. En outre, le futur parking couvert ainsi que les possibilités de développement à long terme seront représentés schématiquement (par exemple : remplacement du bâtiment des lits dans un horizon de 40 ans).

L'extension de l'Hôpital de Brigue doit permettre d'atteindre les objectifs suivants :

- Créer un environnement accueillant pour les patients en privilégiant le confort des équipements et la convivialité des espaces intérieurs et extérieurs ;
- Créer un environnement de travail fonctionnel et agréable ;
- Optimiser le fonctionnement de l'institution par :
 - une planification ciblée pour les patients ambulatoires et stationnaires ;
 - la séparation des flux de personnes et flux de matériel ;
 - la standardisation des procédures de travail ;
 - la distinction des voies d'accès (patients, visiteurs, ambulances, livraisons, etc.).

Jugement du concours et résultats

Le jugement du concours aura lieu au mois d'avril et mai 2016. Le jury, composé de professionnels et de non-professionnels, sera présidé par l'adjoint de l'architecte cantonal, M. Anton Ruppen. L'exposition publique aura lieu en juin 2016.

Pour mémoire, suite à la proposition de l'Hôpital du Valais, le Conseil d'État a arrêté les axes de développement de l'hôpital pour ses sites situés dans le Valais francophone et le Haut-Valais en décembre 2014. L'Hôpital du Valais dispose d'une capacité d'investissement estimée à 400 millions de francs sur une période de 25 ans pour mener à bien les travaux qui découlent de ces décisions.

Les infrastructures de l'Hôpital du Valais doivent être modernisées afin de répondre de manière optimale aux défis qui attendent le secteur hospitalier et garantir la sécurité des patients et la qualité des prestations. Pour le Centre Hospitalier du Valais Romand (CHVR), il s'agit de regrouper toute l'activité opératoire à l'hôpital de Sion. Celui-ci assurera également la médecine de base, ainsi que la médecine spécialisée et hautement spécialisée. Par conséquent, le concept médico-soignant de l'Hôpital du Valais prévoit le regroupement de toutes les opérations chirurgicales sur le site hospitalier de Sion, un atout majeur pour le personnel et la prise en charge de nos patients. Les sites de Sierre et Martigny conserveront la médecine de base de proximité et la gériatrie. Les activités hospitalières du Haut-Valais seront concentrées sur le site unique de Brigue, ce qui représente un investissement d'environ 100 millions de francs. Cette nouvelle répartition hospitalière sera réalisée de manière échelonnée dès 2020.

De plus amples informations sur <http://infrastructures.hopitalvs.ch/>

Contacts :

- Hugo Burgener, directeur du Centre Hospitalier du Haut-Valais, T 027 604 36 07
- Pascal Bruchez, chef des projets stratégiques auprès de l'état-major de la Direction générale de l'Hôpital du Valais, T 027 603 67 96.